



Les 24 heures de l'Isère 2ème édition



Organisation : CMI (Coureurs du Monde en Isère)



En solo ou
par équipe
de 6

www.24hisere.fr

7 et 8 avril 2018
Stade Valois, Tullins
Départ à 10h00



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



La Fédération Française d'Athlétisme certifie que la compétition
Les 24 Heures de l'Isère à Tullins

du 07/04/2018 à Tullins

a obtenu le label Régional pour l'épreuve
"Les 24 Heures de l'Isère à Tullins",
24 Heures.

André GIRAUD
Président de la FFA



Sommaire

Table des matières

1	Les épreuves de 24 Heures en France et en Rhône-Alpes	4
2	La ville de Tullins.....	5
3	L'organisation des 24 heures de l'Isère.	6
4	24 Heures de fête	7
5	Le Parcours	8
6	Les Partenaires	10
7	Publicité de l'épreuve, retombées médiatiques.	11
8	Contacts	12
9	Bilan de la première édition des 24 heures de l'Isère à Tullins 8 et 9 avril 2017.....	13
10	Règlement.....	15
11	Bulletin d'inscription solo	19
12	Bulletin inscription équipe	20

1 Les épreuves de 24 Heures en France et en Rhône-Alpes

Si l'origine de la spécialité remonte au 18^{ème} siècle et nous vient des Britanniques, ce n'est que depuis les années 1975 qu'on a vu se développer en France les courses horaires.

Les 24 heures de course font partie du domaine de l'**ultra-marathon**¹ dénommé les courses horaires : parmi elles, on trouve des 3, 6, 12, 24 heures mais aussi 48 heures voire 6 jours ...

Le principe en est simple : le coureur dispose donc d'un certain temps ; il doit y faire le maximum de kilomètres. Sur un 24 heures, que l'on course 24 heures non-stop ou en s'arrêtant de temps en temps, cela n'a pas d'importance : ce que l'on comptera au bout d'une journée, ce sera le nombre de kilomètres parcourus. Donc le bilan pourra être de 150 km voire moins ou de 250 km voire plus selon le niveau.

On recense en France une quinzaine d'épreuves : la majorité se court en individuel mais certaines se font par équipe de 5 à 20 membres.

Parmi elles, on peut citer les 24 Heures de Brive, Albi, Vierzon, St-Fons, Saint-Maixent, St-Laurent du Pont.

L'une de ces épreuves reçoit l'honneur d'organiser chaque année un championnat de France

En Rhône-Alpes, nous recensons trois épreuves dont deux sont officielles ; à St-Fons (69) et à Roche-la-Molière (42) ainsi qu'à St-Laurent du Pont (non officielle mais mesurage FFA). Citons également les 24 Heures de Grenoble qui ont été organisées de 2010 à 2014.

Trois membres de l'équipe de France de 24 Heures, bien de chez nous :

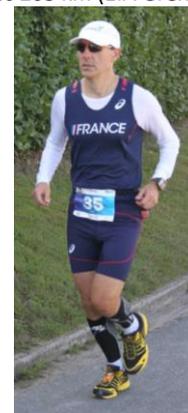
Fabien Hobléa, Vice-Champion du Monde 2008 avec 267km (EA Chambéry)



Philippe Warembourg, 6^{ème} des Championnats du Monde 2008 avec 251 km (Jogging St-Nazaire-les-Eymes)

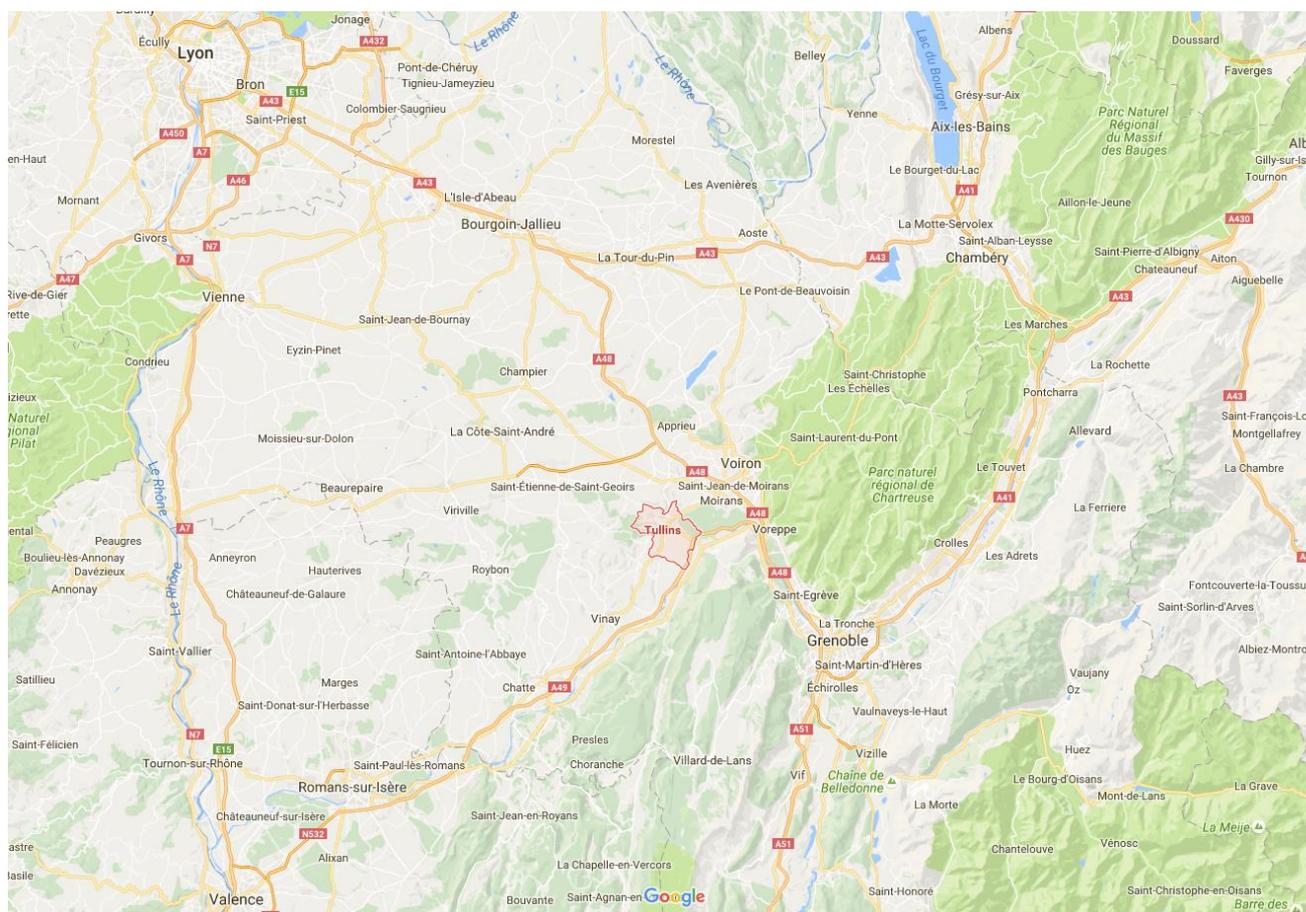


Piero Lattarico, 4^{ème} des Championnats d'Europe 2016 avec 263 km (E.A Grenoble)



¹ **ultra-marathon** : en course à pieds, ce terme générique comprend toutes les épreuves dont la distance va au-delà des 42,195 km mythiques du marathon

2 La ville de Tullins.



Tullins est situé en face du massif du Vercors, non loin de Grenoble.



Accès routier

Grenoble à 25 min – 29 km
Valence à 50 minutes – 72 km
Lyon à 1h05 minutes – 91 km

Accès ferroviaire

Gare SCNF de Tullins desservi
depuis Valence Ville, Valence
TGV et Grenoble.

Tullins – dans la vallée de l'Isère – offre les avantages d'une petite ville et les charmes d'une grande campagne, au pied des contreforts du massif du Vercors, et au cœur des noyeraies dauphinoises où prospère le petit fruit-roi du Dauphiné : la Noix. C'est aussi le fief d'origine des « Coureurs du Monde en Isère » (CMI), club de référence en course à pied, et la base de l'équipe sérieuse et expérimentée qui porte le projet de ces 24 Heures.

Le site choisi est celui du complexe sportif Jean-Valois, dans un cadre agréable et verdoyant, non lassant ni oppressant, et ouvrant sur des points de vue naturels avec la colline de Parménie et les falaises du Vercors et de Chartreuse en toile de fond. Bien sûr, pour profiter de tout ça, il vous faudra courir un peu, beaucoup, passionnément (ou être spectateur ou supporter).

3 L'organisation des 24 heures de l'Isère.

Le CMI représenté par **M. Bernard Giroud** (président) se charge de la coordination générale de l'événement et des relations avec les instances administratives.



L'organisation des 24 Heures de l'Isère est issue d'un regroupement de coureurs isérois en collaboration avec le CMI TULLINS. Vous y rencontrez des athlètes habitués des longues distances :

- **Adam Carole**, EA Grenoble, 184,271 km sur 24 heures en 2015
- **Brincard Philippe**, Racing LETI, 24 heures : 179km en 2011, 100km : 9h36 en 1996, UT4M challenge : 35h28 en 2016. Directeur de course des 24 Heures de l'Isère à Tullins.
- **Delaval Théodore**, CMI Tullins, 190 km sur 24 heures en 2013 et 3^{ème} à la 1^{ère} édition de 24 heures de l'Isère à Tullins en 2017, 121 heures au TOR des Géants.
- **Exbrayat Benoît**, CMI Tullins, 2h52 sur Marathon en 2016
- **Icart Gilles**, Racing LETI, 213 km sur 24 heures en 2010, 125 km sur 12h00 en 2013, 7h55 sur 100 km.
- **Lattarico Piero**, EA Grenoble, 253,631 km sur 24 heures en 2016, 4^{ème} des Championnats de d'Europe 2016 à Albi des 24 Heures à Albi & membre de l'Equipe de France 2013 & 2016.
- **Mantoux Arnaud**, CMI Tullins et SMAG, 214,600 km sur 24 Heures en 2015
- **Mantoux Marie-Line**, CMI Tullins et SMAG, 3h37 au marathon en 2014
- **Valentin Stéphane**, CMI Tullins, 3h14 sur marathon en 2016
- **Vittoz Yannick**, CMI Tullins, 2h59 sur marathon en 2016

Plus de 50 bénévoles se relayeront au service des athlètes pendant 24 heures.

Un site internet, mis à jour régulièrement dont vous pourrez trouver toutes les informations concernant cet évènement. Nous disposerons d'un suivi en direct le jour de la course.

Notre site internet : <http://www.24hisere.fr/>

L'organisation peut être jointe par courriel

✉ 24hisere@gmail.com

Le comptage des tours se fera par puce électronique, avec un mesurage du circuit le jour de l'épreuve, aux normes IAAF.

L'organisation, grâce aux conditions réunies sur le site et par le biais de la presse et de la communication Internet, va ainsi favoriser la venue d'athlètes de niveau national et international.

Prix des inscriptions	Solo		Relais par équipe de 6	
	avant le 01/03/18	Après le 01/03/18	Avant le 01/03/18	Après le 01/03/18
	60 €	80 €	180 €	240 €

4 24 Heures de fête

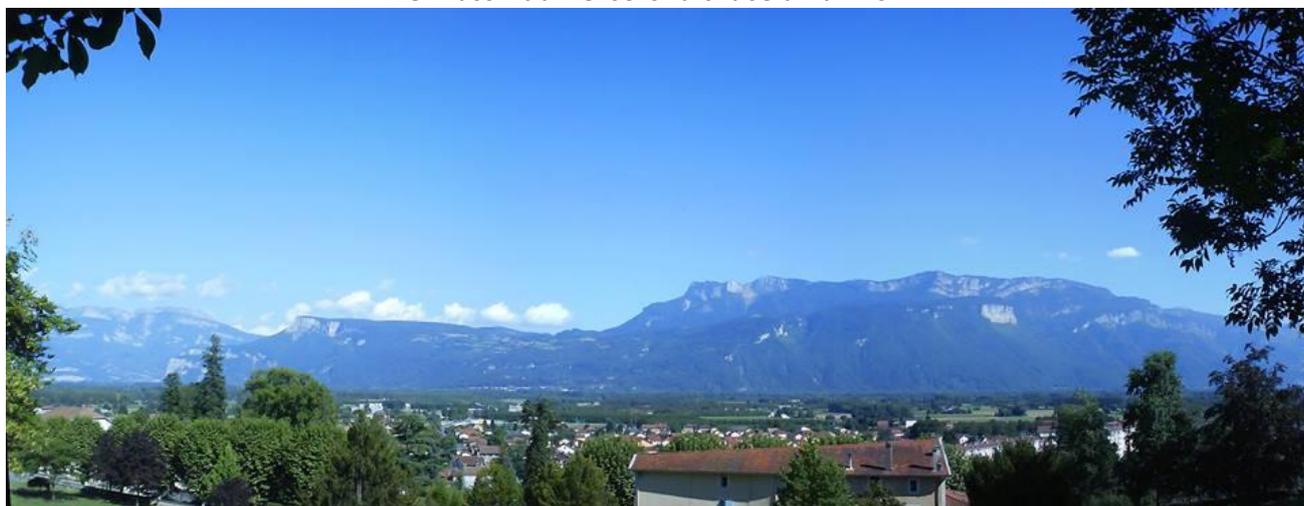
L'épreuve, qui aura lieu au Stade Valois de Tullins, permettra aux athlètes de contempler nos trois massifs (Chartreuse, Vercors et Belledonne) tout en courant.

Un large public pourra assister au départ de l'épreuve qui se fera sur la piste du stade et pour ceux et celles qui le souhaiteront, pourront rester indéfiniment sur le site en profitant des tribunes du stade Valois.

Sur le site lui-même, l'ambiance sera assurée par un animateur tout au long de la manifestation. Des animations sont prévues notamment **une animation musicale avec des groupes de musique**.

Les résultats seront accessibles de façon instantanée grâce aux moyens électroniques sur place et sur le site web de notre société de chronométrage et un résultat papier sera affiché chaque heure.

Le massif du Vercors fait face à Tullins.



Le bénévolat et le CMI !



5 Le Parcours



Le parcours a été conçu par des spécialistes de 24 heures.

Les avantages :

- Circuit de 1,048 km (remesuré le jour de la course) qui pourra accueillir plus ou moins 180 athlètes.
- Label régional
- Parcours ultraplat avec 25 % de bitume et 75 % de stabilisé
- Local « C.M.I. Athlétisme » pour la réception des athlètes (25 couchages)
- Toilettes publiques sur le parcours et dans le local.

Mais aussi, chambres d'hôtes & hôtels à proximité du site dans un rayon de 15 km. Notre intention de mettre sur le site web de l'épreuve : <http://www.24hisere.fr/> un ou plusieurs hébergements avec des prix attractifs



FEDERATION FRANCAISE ATHLETISME
Commission Nationale des Courses Hors Stade
Comité Technique de mesurage



CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
DU MESURAGE D'UNE COURSE PEDESTRE

N° du certificat : **ARA038/05036/2017/A (*)** fin de validité de ce certificat le 31/12/2021

Nom de l'épreuve : **24 HEURES DE L'ISERE (TULLIN-FURES)**

Date prévue : **7 Avril 2017**

Documents du dossier d'homologation :

- épreuve : **24 Heures**
- longueur du circuit proposé : **1048m**
- référence de la base d'étalonnage : **038R-A/02200/2015**

- nom : **D45** - ville : **TULLINS FURES**
- établie par : **JACQUES DUFOUR, ANTONIO GALLEGO**

- relevés de mesurage en date du : **8 Avril 2017**
- Altitude de Départ : **190 m** - Altitude d'Arrivée : **190 m**
- Dénivelé : **0 m** - Drop : **0 m/km** - Séparation : **0 %**
- Label FFA : **REG** / label IAAF : - / label AEA : - / membre AIMS : -
- plans détaillés joints aux relevés

Noms et références des officiels ayant procédé aux relevés

ANTONIO GALLEGO (Officiel Régional Hors Stade - antonio.gallego1@free.fr)

10 CHEMIN DES ESSARDS

38100 GRENOBLE

Il est certifié que la course décrite dans le dossier d'homologation de l'épreuve ci dessus mentionnée a été mesurée selon le protocole de mesurage IAAF utilisant la bicyclette calibrée équipée d'un Jones counter étalonné.

TOUTE MODIFICATION AU PARCOURS DECRIT ANNULE LE PRESENT CERTIFICAT et devra faire l'objet d'une nouvelle demande.

Le présent certificat reste valable jusqu'au 31/12/2021 si le parcours ne subit pas de modifications.

Le N° d'enregistrement au CTM fait foi de justificatif du mesurage du circuit auprès de toute instance.

Enregistré au CTM de la CNCHS par **Patricia MOURNETAS**
le 12 Avril 2017

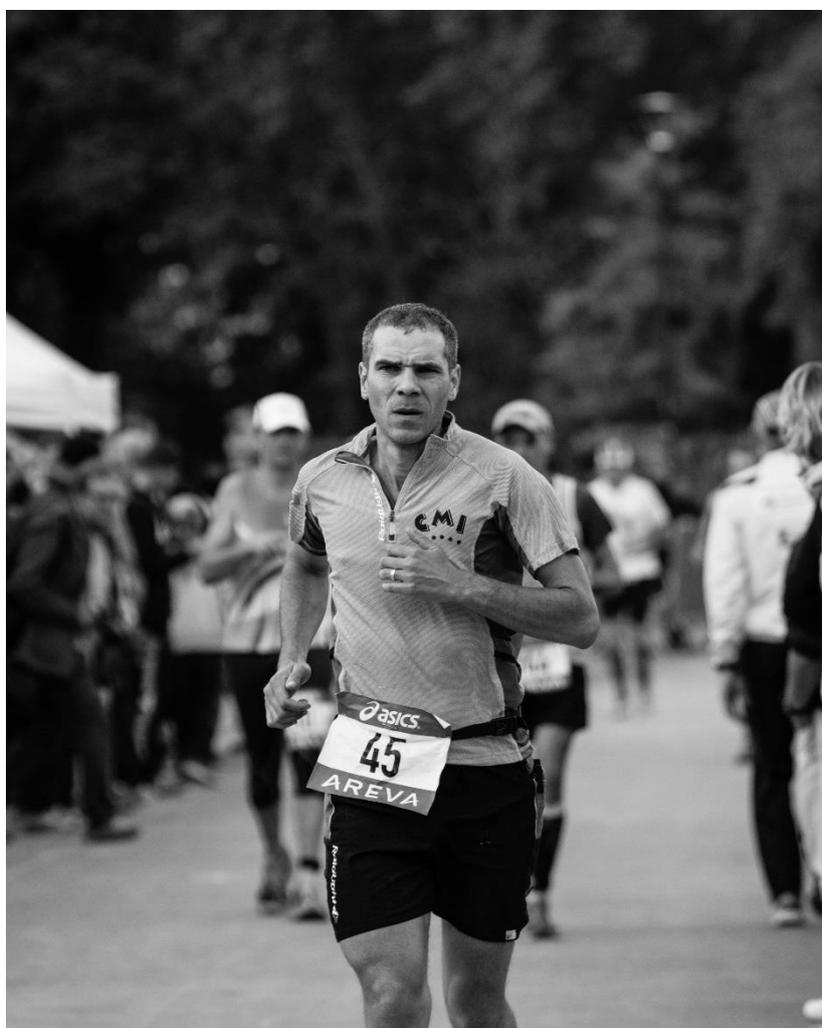
6 Les Partenaires

Les 24 Heures de l'Isère est une épreuve sportive à laquelle participent des athlètes d'une volonté et d'un courage hors du commun, venus de tous les horizons.

A travers eux est véhiculée une image dont peuvent se servir nos différents sponsors.

Le 24 heures est une épreuve dont on parle de plus en plus et le recrutement des coureurs est national : la médiatisation se fait aisément par la presse sportive sur l'ensemble du territoire. Ce type d'épreuve, bien que pratiquée par beaucoup d'adeptes de longue distance, est bien représenté dans notre région.

Notre course, soutenue par les instances administratives d'une part, existe notamment grâce au soutien de partenaires financiers locaux : ce partenariat doit servir aux deux parties. Aussi, le C.M.I. entend bien axer son travail de préparation sur l'intérêt de notre course pour nos partenaires.



Détermination et persévérance sont les maîtres mots d'un 24 heures.
Photo prises lors des championnats de France de 24 heures à Grenoble en 2013

7 Publicité de l'épreuve, retombées médiatiques.

Où va-t-on parler des 24 Heures de l'Isère ?

- Presse locale et régionale
- Presse spécialisée sportive nationale
- Radio locale, télé régionale
- Sites web de CMI Tullins et de la ville de Tullins et de la Communauté de communes du Pays voironnais.
- Forums Internet dédiés aux sportifs
- Ensemble des manifestations sportives par le biais de tracts publicitaires
- Sur le site du C.M.I. : panneaux publicitaires, affiches.....
- Affichage public (dépôt de Flyers et Affiches) dans les divers stades et gymnases de Tullins et alentour.

Par le biais de ces différents moyens de communication et par les moyens mis en œuvre par l'organisation pour faire de cette épreuve une manifestation festive, la population touchée va au-delà du seul site de Tullins.

8 Contacts

Coureurs du Monde en Isère (C.M.I.), Association Loi 1901 à but non lucratif

Siège social :

C.M.I.
731 Le Trian
38210 Tullins

Site internet de l'épreuve : <http://www.24hisere.fr>

Renseignements sur l'épreuve : 24hisere@gmail.com

Membres permanents de l'organisation des 24 Heures de l'Isère à Tullins :

Adam Carole, Brincard Philippe (directeur de course), Calixte Emile (Webmaster), Calixte Véronique, Castejon Brice, Chevalier Valérie, Delaval Théodore, Exbrayat Benoît, Giroud Bernard (Président de CMI), Icart Gilles, Jaillot Pierre, Labuttie-Sandie Delphine, Lattarico Piero, Mantoux Arnaud, Mantoux Marie-Line, Reboud Genest, Reboud Roman, Valentin Stéphane, Vittoz Yannick, Winter Sylvain

9 Bilan de la première édition des 24 heures de l'Isère à Tullins 8 et 9 avril 2017

Compte rendu

Plus d'une cinquantaine de coureurs en solos et une trentaine d'autres par équipes avaient en vue l'objectif symbolique d'atteindre ou de dépasser les 200 kilomètres, synonyme d'un excellent niveau national. Encore fallait-il dompter un soleil généreux tout le samedi, une nuit fraîche mais étoilée, pimentée de diverses animations et de concerts de rock pour rester attentif et éveillé. Et atteindre l'aube du dimanche pour jeter ses ultimes forces dans la bataille. Des ravitaillements très copieux étaient proposés à chacun des tours de circuit de 1100m et on avait même déroulé un tapis rouge sur une portion de parcours pour adoucir encore chaque foulée. Avec des tactiques différentes : s'arrêter à chaque tour, ou tous les 5 ou 10 tours... ou jamais comme les meilleurs, ravitaillés "en vol" par leurs accompagnateurs dans les zones autorisées. Et un suivi en direct sur Internet grâce à des caméras et l'affichage des tours. De nombreux spectateurs assistaient en curieux au spectacle de l'effort absolu, dont le maire de Tullins, Jean-Yves Dherbeys, et le ministre André Vallini, tous deux revenant d'ailleurs plusieurs fois pendant l'épreuve.

Comme prévu, la météo a joué un rôle important, les heures très chaudes de l'après-midi du samedi (près de 25 degrés au thermomètre) entamant les organismes et contraignant les plus présomptueux à lever le pied. Malgré les compléments de rafraîchissement mis en place (épongements, douchage...) Un mano-à-mano s'engageait assez vite entre deux des favoris Manuel Da Cunha (Neuilly) et Stéphane Mathieu (Kéké du Bocage), devançant un petit groupe de cinq hommes dont le local Théodore Delaval, très encouragé. A la tombée de la nuit, après dix heures et plus de 100 kilomètres parcourus, seule une poignée de secondes séparaient les deux hommes de tête. Opposition de deux styles : Mathieu, dans sa bulle impénétrable, imperméable aux sollicitations extérieures, à la foulée de métronome ; et Da Cunha, à la foulée plus chaloupée mais diablement efficace, concentré sur l'objectif. Chez les féminines, l'internationale italienne Maria Ilaria Fossatti faisait valser les kilomètres, sa compatriote Paola Coccato navigant à quelques encablures dans ses chaussures minimalistes, et la jeune Adelaïde Sola leur tenant tête, alors que le souriant duo franco-suisse Valérie Moraes et Corrine Balhadere impressionnait par sa constance... en discutant pendant 100 kilomètres pour "tuer le temps" et maintenir le rythme. Un groupe de rock ranimait les esprits et l'on voyait même le doyen de la course, Marcel, s'arrêter pour une danse endiablée avec une bénévoles.

Mais on sait bien que rien n'est joué d'avance et que la nuit constitue le juge de paix, les plus expérimentés ou les plus résistants restant à l'affût des défaillances des autres. D'ailleurs, c'est là que de gros changements se produisaient : les deux hommes de tête subissaient le contrecoup d'une première moitié de course euphorique : Stéphane Mathieu devait s'arrêter suite à un bref malaise et Manuel Da Cunha effectuait lui une longue pause avant de relancer tous les deux. Ce dont profitait Fabrice Puaud, le Niortais pourtant à la peine auparavant sous la chaleur, s'arrosant sans cesse ; arrivé avec une relative fraîcheur suite à douze semaines de pause forcée avant une reprise en douceur, il avait de la réserve et tutoyait alors les 200km, précédant Yannik Legay et Frédéric Noël ; restait à gérer les heures finales de l'aube. En féminines, le boulevard royal qui s'offrait à l'Italienne Fossatti se barrait soudainement et c'est Nadine Diard (Vertrieu) en embuscade qui passait en tête à deux heures de l'arrivée, devant la Savoyarde Ana Lourenço ! Si les deux leaders faiblissaient dans le final, ils réussissaient à garder une avance suffisante, au prix d'énormes efforts et d'une volonté farouche. Alors que le Tullinois Delaval - à la limite de l'abandon pendant la nuit mais requinqué à l'aube - passait Frédéric Noël à quelques minutes de l'arrivée sous les encouragements de la foule.

Podiums Solo Femme et Homme

Podium Scratch	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Femme	Nadine DIARD 173,365 km	Ana LOURENCO 163,191 km	Ilaria FOSSATI 140,418 km
Homme	Fabrice PUAUD 207,849 km	Yannick LEGAY 203,482 km	Théodore DELAVAL 187,554 km

Podium Equipe

Podium Scratch	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Equipe	RACING LETI 360,985 km	WANTED SPORT 315,255 km	LES TANQUONS NIAIS 269,330 km

Quelques Photos



10 Règlement

Le «C.M.I.» organise la 2^{ème} édition des 24 HEURES DE L'ISERE
Les 07 & 08 Avril 2018



Article 1 – ACCES

- Par le train en arrivant en Gare de Tullins , le stade Valois se situe à 300 mètres de la gare en descendant l'avenue de Saint-Quentin
- Par la route :
De Lyon suivre direction Grenoble A43 puis A48 puis sortir à Rives (Sortie 9) puis suivre la direction de Tullins,
De Grenoble, prendre la direction de Valence (A49) puis sortir à Tullins.
De Valence, prendre la direction de Grenoble (A49) puis sortir à Tullins.

Article 2 – LIEU DU DEPART DE L'EPREUVE

Le Samedi 07 avril 2018 à 10h00 sur la piste d'athlétisme du stade Valois, avenue de Saint-Quentin à Tullins (38210).

Article 3 - LE CIRCUIT

Le **parcours en boucle** sera mesuré selon les normes IAAF. Il mesure 1,048 km (remesuré le jour de la course). Entièrement plat et protégé avec 25 % de bitume et 75 % de stabilisé (passage sur piste en tartan également). **Le circuit est labélisé FFA (label régional) en 2018.**

Article 4 : - LE CHRONOMETRAGE :

- Effectué avec un système de puces électroniques sur le dossard.
- Edition des résultats toutes les heures.
- Affichage en direct sur panneau lumineux des informations suivantes :
- N° dossard / Kilométrage parcouru / Temps du dernier tour / Place (+/-) -
- Extraction des résultats au format Logica (format FFA)

Article 5 - CONDITION D'INSCRIPTION

Course à pied d'une durée de 24 heures, en individuel et en relais par équipe de 6 personnes différentes, ouverte aux athlètes, hommes et femmes, licenciés ou non licenciés FFA, dans les catégories Espoir, Senior et Master (année 1998 et avant).

Licenciés Licence F.F.A (Titulaire d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running, d'un Pass' Running), **Ou** licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, sur la carte licence doit apparaître par tous moyens la non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, **Ou** Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon.

Non licenciés et Etrangers (même licenciés dans leur pays) : Conformément à la loi 99.223 du 23 mars 1999, pour obtenir leur dossard, les non licenciés devront produire un certificat médical portant mention suivante : « **ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** » datant de moins de 1 an à la date de la course. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Les inscriptions se font en ligne et par courrier à l'aide du bulletin d'engagement officiel (individuel ou par équipe) mis en ligne sur le site : <http://www.24hisere.fr>

Aucune inscription ne sera prise ni sur place, ni par téléphone.

Article 6 – FRAIS D'ENGAGEMENT :

Prix individuel (repas d'avant course de vendredi soir non inclus : +15€) : 60 euros jusqu'au 01 mars 2018 et 80 euros après cette date.

Prix par équipe (repas d'avant course de vendredi soir non inclus : +15€ par personne) de 6 personnes différentes pour le relais – Femmes, Hommes et Mixte : 180 euros jusqu'au 01 mars 2018 et 240 euros après cette date.

Le bulletin d'inscription, sera accompagné de la copie de licence pour la saison 2017-2018 (pour les licencié(e)s Compétition) ou à défaut un certificat médical (pour les non licencié(e)s compétition et athlètes étrangers) valide (cf art 5) adressés à : **MANTOUX Arnaud – Repidon – 73 110 LA TABLE.**

Attention : En cas de non participation, malgré une inscription, il vous sera remboursé seulement contre présentation d'un document justifiant un cas de force majeur à votre non participation et devra être envoyé **au plus tard le samedi 31 mars 2018** à l'adresse d'envoi des bulletins d'inscriptions.

Article 7 – DATE LIMITE D'ENGAGEMENT ET LISTE D'ATTENTE :

La date limite de réception des bulletins d'inscription **est fixée au samedi 31 mars 2018**

Article 8 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve limitée à 180 individuels et 20 équipes de 6 athlètes pour les relais (hommes/femmes/mixte).

Le départ sera donné à 10 heures le samedi 07 Avril 2018 (individuel et équipes) au Stade Valois, avenue de Saint Quentin, 38210 Tullins

Un ravitaillement pour l'athlète, copieux et adapté, sera assuré pendant toute la durée de l'épreuve: il sera pris à l'endroit prévu à cet effet. Un badge sera donné à l'accompagnateur éventuel qui se chargera le cas échéant de ravitailler son coureur uniquement (le ravitaillement de l'organisation n'est en aucun cas prévu pour l'accompagnateur).

Il n'y aura plus de gobelet jetable ; en revanche, l'organisation fournira un gobelet par athlète (50 cl) éco-responsable (réutilisable), numéroté comme son dossard. Nous vous encourageons également, si vous en avez, de prendre les vôtres afin de jongler avec les boissons froides et chaudes. – Merci pour votre compréhension.

L'accompagnateur pourra ravitailler l'athlète attitré uniquement dans la zone de ravitaillement prévue à cet effet (selon les règles de la FFA)

Il est interdit aux accompagnants et visiteurs d'accompagner le coureur, en courant ou marchant, sur le parcours sous peine de disqualification.

L'organisation mettra à disposition des athlètes des tentes, des tables et des chaises pour leur ravitaillement personnel. Afin de pallier le manque de tentes/barnums de l'organisation et de permettre à toutes et à tous d'avoir un abri pendant la course, nous vous proposons d'emmener les vôtres (3m x 3m minimum – avec lestage personnel) – merci à vous de nous le signaler sur le bulletin d'inscription !

Une ambiance musicale et une animation de la course seront assurées durant l'épreuve.

Seuls les athlètes (munis de leur dossard) et les accompagnateurs (munis de leur badge) inscrits auront accès à la salle de repos, de soins et de restauration.

Durant l'épreuve, un coin repos est prévu dans une salle (25 couchages). Le service médical sera assuré par un médecin mais aussi par des secouristes qui assureront les soins éventuels. Des masseurs-kinésithérapeutes seront également à votre disposition.

Les organisateurs pourront demander à tout(e) participant(e), considéré(e) en mauvaise condition physique par le médecin ou les secouristes, de s'arrêter.

Un quart d'heure avant la fin de la course, il sera remis à chaque athlète un témoin où son numéro de dossard sera inscrit, y compris pour le dernier relayeur (***il sera interdit de finir en groupe car cela perturberait le chronométrage électrique***)

Un premier signal sonore indiquera **la dernière minute de course**, un deuxième signal sonore indiquera la fin de l'épreuve des 24h00 de course à pied.

Mesurage du dernier tour : A 10 heures, le dimanche 08 Avril 2018, les athlètes s'arrêtent au signal sonore et déposent sur place le témoin donnée par l'organisation ainsi que leur dossard en attendant le **mesurage de leur dernier tour**. Pour les athlètes ne se trouvant pas sur le circuit au moment du signal sonore final, il sera pris en compte le dernier pointage de celui-ci avant son arrêt et se verra classé au final avec la mention abandon.

Le port du dossard sera obligatoire (devant sur la poitrine de préférence et non plié) durant toute la durée de l'épreuve sous peine de disqualification. Pour les équipes, la prise de relais est "obligatoire" dans la zone prévue (tape sur la main ou transmission du dossard) à cet effet sous peine d'exclusion (Interdiction absolue d'échanger le support relais ; des contrôles inopinés sont effectués sur tout le parcours.).

Article 9 – ACCUEIL HEBERGEMENT :

Accueil le Vendredi 06 Avril 2018 à partir de 16h00 dans le local « CMI Athlétisme » (à gauche de l'entrée du Stade Valois) disposant de douches et sanitaires (dans ce local mais aussi en face de la piste d'Athlétisme)

Remise des dossards le Vendredi 06 Avril 2018 à partir de 17h00 jusqu'à 19h00 et le samedi 07 Avril 2018 de 07h30 à 09h00. Ils ne seront délivrés que si le dossier d'inscription est complet.

Pour ceux et celles qui viendront la veille, vous trouverez quelques hôtels & chambres d'hôtes sur notre site web <http://www.24hisere.fr>, rubrique « **infos pratiques** » avec des prix attractifs **en leur signalant que vous venez pour la course des 24 heures de L'Isère 2018**

- Un repas est prévu le vendredi soir à 19h30 (inclus dans les droits d'inscriptions pour l'athlète qui le signalera lors de l'envoi de son bulletin d'inscription),
- Possibilité de commander des repas supplémentaires uniquement par réservation pour le vendredi soir,
- Le site permet le stationnement de camping-car ou de caravanes (toutefois en nombres limités),
- Un buffet sera prévu après la course le dimanche 08 avril 2018 à partir de 11h00 gratuit et pour tout le monde,

Article 10 - RECOMPENSES :

La remise des prix se fera près de l'entrée du Stade Valois à partir de 11h30 le dimanche 08 avril 2018

- Les 3 premiers(es) de chaque classement individuel (Masculin et Féminin) seront récompensés.
- Les 1^{ers} de chaque catégorie (hommes et femmes) seront récompensés (pas de cumul des prix).
- Récompense à la première équipe en relais : féminine, masculine et mixte.
- Un lot souvenir sera distribué à chaque participant(e) selon dotation partenaire.

Article 11 - ASSURANCE :

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec la charte des courses hors stade. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement. Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré(e) et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant la course ou en découlant. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol et se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeront nécessaires à l'ensemble de l'organisation.

Article 12 – DROITS D’IMAGES :

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course ainsi que leurs ayants-droit, à utiliser librement les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l’occasion de leur participation à l’évènement, sur tous les supports de communication.

Article 13 – CNIL :

Conformément à la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 14 – LITIGES :

En cas de litige, seul le Directeur de course réglera les problèmes éventuels.

Article 15

Chaque concurrent, inscrit et participant à l'épreuve des 24 Heures de l’Isère, déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

Article 16

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Article 17 :

Ce règlement a été réalisé selon les règlements de la commission nationale des courses hors stade de la FFA.

Article 18 :

Dans un souci de bien vous recevoir, les inscriptions sont limitées.

Toute l’équipe des 24 Heures de l’Isère à Tullins vous souhaite une très bonne course !!!

Fait le 21 octobre 2017.

Bureau du CMI Tullins.

11 Bulletin d'inscription solo

		<h1>Bulletin d'inscription solo</h1>					
Site internet : www.24hisere.fr				Numéro de Dossard			
Nom				Prénom			
Date de naissance				Sexe		F	H
Catégorie		E	S	M1	M2	M3	M4
Nationalité							
Adresse							
Code Postal et Ville							
Téléphone							
Adresse email							
N° licence FFA		Licencié : Joindre la copie de la licence / Non licencié : joindre la photocopie du certificat médical					
Club							
Taille Tee-Shirt		S	M	L	XL		
Pour mieux vous connaître, vos meilleures performances							
		Performance		Date		Lieu	
24 heures							
100 km							
Trail							
Autre							
Droit d'engagement		60 €		80 €		Nb de repas : 15 € par repas	
Montant total		€				Total repas	
Chèque à l'ordre de CMI		Avant le 01 mars 18		Après le 01 mars 18		Repas du vendredi 6 avril au soir	
Besoin de tentes/barnum pour la manifestation (3m x 3m : minimum) Apporterez-vous une tente le jour de la course ?							
<input type="checkbox"/> <u>oui</u>		<input type="checkbox"/> <u>non</u>		Si <u>oui</u> merci d'indiquer les noms et prénoms du Titulaire de la tente :			
Dossier à renvoyer à Arnaud Mantoux, Répidon, 73110 LA TABLE, avant le 31 mars 2018							
En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance du règlement des « 24 heures de l'Isère à Tullins » disponible sur le site web www.24hisere.fr et je l'accepte.							
Date				Signature			

12 Bulletin inscription équipe

		Bulletin d'inscription équipe				
		Catégorie		H	F	Mixte
Site internet : www.24hisere.fr				Numéro de Dossier		
Nom de l'équipe						
<i>Responsable de l'équipe</i>						
Nom		Prénom				
Adresse						
Code Postal et Ville						
Téléphone						
Adresse email						
n°	Nom & Prénom	Année naissance	Sexe	N°licence FFA	Ou date certificat médical	Taille Tee-shirt S / M / L / XL
1						
2						
3						
4						
5						
6						
Licencié : Joindre la copie de la licence / Non licencié : joindre la photocopie du certificat médical						
Droit d'engagement		180 €	240 €	Nb de repas :	Total repas	
Montant total €				15 € par repas	€	
Chèque à l'ordre de CMI		Avant le 01 mars 18	Après le 01 mars 18	Repas du vendredi 6 avril au soir		
Besoin de tentes/barnum pour la manifestation (3m x 3m : minimum)						
Apporterez-vous une tente le jour de la course ?						
<u>oui</u>		<u>non</u>		Si <u>oui</u> merci d'indiquer les noms et prénoms du Titulaire de la tente :		
Dossier à renvoyer à Arnaud Mantoux, Répidon, 73110 LA TABLE, avant le 31 mars 2018						
En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance du règlement des « 24 heures de l'Isère à Tullins » disponible sur le site web www.24hisere.fr et je l'accepte.						
Date			Signature			